

Hubert Somville était un jeune briquetier, d'origine belge, qui avait commencé sa carrière en participant à la reconstruction des pays picards détruits par la guerre de 14. En 1924, il s'installe à Domont pour reprendre l'exploitation depuis longtemps désaffectée de M. Briussel, tout près de la gare, où sera aménagé le stade municipal, avec les immeubles des Marlières autour.

Son père est briquetier et avec lui, il a le projet de bâtir un four Hoffmann à feu continu. En attendant de pouvoir acquérir la totalité du terrain nécessaire, il cuit des briques dans le four carré à ciel ouvert et continue



*Au pied des immeubles des Marlières en chantier, vers 1960, les baraquements et les broussailles de la briqueterie abandonnée par M. Somville en 1928.*

son activité d'entrepreneur. Cette briqueterie intermittente fonctionnera de 1924 à 1928. Josué Lefebvre sera le contremaître et six ouvriers y sont employés en 1926. Mais, pour des raisons que nous ne connaissons pas, les propriétaires ne vendent pas le terrain. Aussi, Hubert Somville et son associé, Quinet, investissent-ils dans le commerce de matériaux de construction et de pièces détachées pour l'automobile : ils construisent le magasin des Docks, avenue Jean-Jaurès, côté Ezanville. Madame Somville tient le magasin.

L'entreprise de maçonnerie et travaux publics fonctionne jusqu'à la guerre. Beaucoup des maisons du lotissement du Nouveau-Domont seront construites par Somville. La briqueterie a échoué, mais l'entreprise générale et le magasin sont prospères. M. Somville est une personnalité qui compte à Domont dans les années qui précèdent la guerre. Il préside la société de gymnastique "*Les Bleuets*" et se présente aux élections municipales, sans succès. Après la guerre, Hubert Somville remontera une briqueterie en Normandie. Ses deux fils s'orienteront vers la plomberie.

### *Au Conseil Municipal*

**L**e registre des délibérations et des débats du Conseil Municipal de Domont ne reflète pas du tout l'intense activité industrielle de la ville. Mais ce n'est pas très étonnant : la commune n'a aucun pouvoir économique direct. Voici quelques rares allusions, trouvées au détour d'un autre sujet.

Les briqueteries sont utilisées par les élus pour réclamer des services publics à la hauteur de la fréquentation du public. On l'a vu au XIXe siècle pour la poste, et c'est à nouveau le cas en 1909, pour demander le transfert de la gendarmerie de Moisselles à Domont "*par suite de l'accroissement de la population flottante qui vient chercher du travail dans les nombreuses briqueteries sur les divers points de notre territoire*".

En 1924, le Conseil municipal demande le pavage de la place de la gare : "*le trafic intense de la gare de marchandises par de lourds camions ou voitures au service des nombreuses briqueteries, dépôts de matériaux de construction, scierie, vins, charbon et de l'exploitation agricole, transforme la cour de la gare*